



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 13 septembre 2022,

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	8	0	8

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédéric ATTHAR, Frédérique MATIGNON, Patricia DOUILLET, Emmanuelle MORICE

Absent(s) excusé(s) : Christian GARNIER et Sophie DEROUET, pas de pouvoir.

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

2022-42 – Rapports Annuels d'activité 2021 de la CCMA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.T.C.)

Considérant que le Rapport Annuel d'Activités de l'année 2021 de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a été remis aux élus de chaque commune et comprend :

- Le rapport Annuel des Services de la collectivité, non retracés dans les R.P.Q.S.,
- Le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (R.P.Q.S.) de chacun des Services Publics Industriels et Commerciaux (S.P.I.C.) de la collectivité, à savoir :
 - Service Déchets,
 - Service Eau Potable,
 - Service Assainissement Collectif,
 - Service Assainissement Non Collectif,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE

DE PRENDRE ACTE de la réception en Mairie des Rapports Annuels d'Activités de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs pour l'année 2021.

D'APPROUVER les rapports annuels d'activité 2021 de la CCMA.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 26 septembre 2022

Le Maire,
Diane ROULAND

